

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2006)
Heft: 203-204

Rubrik: Vie associative : UASF : la continuité, c'est OSÉ

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

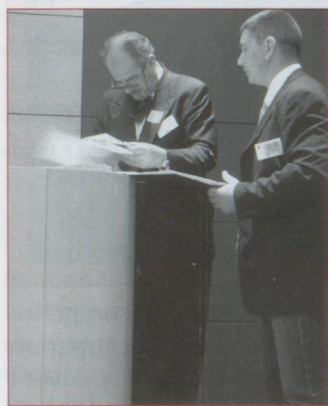
Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UASF : la continuité, c'est OSÉ

Le congrès de l'Union des associations suisses de France s'est tenu fin avril au Sénat. *Suisse magazine* y était. Le point des débats et des votes et quelques questions en suspens pour l'avenir de la communauté suisse de France.

Il existe en France un peu plus d'une centaine d'associations régionales, culturelles, thématiques, politiques, amicales,



M. Lemesliff procède au dépouillement

etc. qui regroupent des Suisses et des amis de la Suisse. Une petite partie de ces associations ne se font pas connaître. L'Union des associations suisses de France regroupe environ les 2/3 ou les 3/4 de celles qui se font connaître. Chaque année, les présidents et les comités de ces associations se réunissent en congrès pour élire leur bureau national et désigner leurs délégués à Berne.

Suisse magazine souhaitait pouvoir rendre compte du fonctionnement du congrès de l'UASF, qui se déroule sur deux jours, avec une demi-journée officielle, une demi-journée culturelle et une journée festive. Martin Strebel, vice-président, et président depuis un quart de siècle de l'Union sportive suisse, a bien voulu nous

ouvrir les portes de la partie officielle.

La matinée du congrès est habituellement consacrée aux rapports moraux et financiers, à l'admission de nouveaux membres, aux élections du bureau national, à diverses présentations sur des sujets préoccupant l'Organisation des Suisses de l'étranger et aux discours des représentants de l'OSE puis des officiels de la Suisse.

Le président a ouvert la séance par une émouvante minute de silence en hommage aux compatriotes décédés depuis l'année passée, dont le doyen d'âge, à 104 ans. Il a ensuite constaté que l'assemblée pouvait valablement délibérer puisqu'on disposait de 44 pouvoirs en règle.

L'Organisation des Suisses de l'étranger se félicite de quelques succès. Le 100 000^e Suisse de l'étranger s'est inscrit pour voter et l'on voit que ces votes commencent à exercer une influence déterminante sur les résultats, dans des votations comme Schengen-Dublin ou sur le soutien de Swissinfo. Même si malheureusement la tendance européenne – et la loi suisse – sont à faire voter les gens là où ils résident et non là d'où ils sont originaires, on peut saluer cette belle mobilisation.

Le trésorier, Paul Schmid, fait ensuite le point sur les

comptes. Il faut savoir que l'UASF fonctionne avec un budget très réduit, l'ensemble des recettes atteignant à peine 5 000 €/an. La totalité des délégués sont bénévoles et les maigres remboursements de frais dont ils disposent (moins de 800 €), ou les indemnités allouées aux élus à Berne, ne couvrent comme le dit un ancien président – que les frais d'autoroutes et sûrement pas les frais d'hôtels et de séjour.

Le déficit de l'année, de près de 600 €, est dû notamment à la prise en charge du séjour d'un jeune lors du congrès annuel à Interlaken. Notons aussi les 1 040 € pour l'élaboration d'un site internet, partiellement pris en charge par la société de Montpellier. À la suggestion d'augmenter la cotisation annuelle, modeste, il est répondu que chaque augmentation se traduit par la démission de nouvelles associations qui ne trouvent pas l'intérêt ou

Combien de Suisses dans tout ça ?

Il y a une vingtaine d'années, un groupe de travail de l'Organisation des Suisses de l'étranger a souhaité revoir les statuts de l'ensemble. La reconnaissance par l'OSE suppose maintenant que l'on s'assure que la majorité des membres, le comité et le président soient suisses (doubles nationaux inclus bien entendu). Cette mesure était jugée indispensable par l'OSE, dans la mesure où il aurait été délicat de s'exprimer sur la politique suisse au nom d'une base qui ne l'était pas. Pour des raisons évidentes, ces normes sont imposées aux associations qui demandent leur reconnaissance mais pas aux associations qui étaient déjà reconnues. C'est pour cette raison, compte tenu du très faible nombre de nouvelles associations UASF créées depuis en France, que la disposition n'a pas pu être appliquée.

En termes d'effectif, il est difficile d'estimer le nombre total d'adhérents, en l'absence de fichier national, et compte tenu de la possibilité d'adhérer à plusieurs associations (société locale, société de bienfaisance, société de chant, entente locale, société de tir, etc.). En estimant un effectif moyen de 50, bien inférieur à quelques sociétés en pointe, comme Montpellier, et bien supérieur à ce qui se passe à Paris, on arrive à environ 2 500 adhérents cumulés. Ce chiffre est à rapprocher des 150 000 Suisses immatriculés en France et des 15 000 lecteurs estimés de *Suisse magazine*.

Toutefois, ces chiffres doivent être interprétés avec prudence. En effet, le système suisse s'est accoutumé à fonctionner avec une majorité silencieuse, que personne ne peut s'attribuer. Et nous avons des exemples, y compris à Paris dans des sociétés suisses non adhérentes à l'UASF, d'amis de la Suisse bien plus au fait de la culture, de l'histoire, de l'actualité et de la politique suisses que nombre de nos compatriotes qui ont la chance d'avoir le passeport rouge.

le moyen de continuer. Pour donner un ordre d'idées, les frais supportés par la centaine de congressistes, accompagnants compris, sont de 170 € par personne (frais de congrès, dîners de gala et excursions incluses), non compris les 250 € d'hôtel et le transport. Une simple multiplication montre que les bénévoles supportent, pour ces deux jours, un montant cinq fois supérieur au budget total de l'UASF.

Plusieurs années de déficit s'étant accumulées, un délégué pose au trésorier la question de l'état des comptes, afin de savoir si la survie de l'UASF n'est pas en péril. Une réponse sera donnée hors congrès, car le trésorier n'a pas sous la main les relevés de compte. Le budget 2006 se présente sous de meilleurs auspices, permettant d'accorder à l'Ain qui souhaite lancer une nouvelle association à Bourg-en-Bresse une subvention de 100 €.

L'attente importante des jeunes

Les candidats aux fonctions électives du bureau national disposent ensuite de quelques minutes pour se présenter et présenter leur programme. Passent à la tribune, Monsieur Landolt, de Saint-Louis, candidat

unique à la succession de Paul Schmid, Mme Spengler, marseillaise, suisse de la troisième génération, et déjà très active dans les sociétés locales, Martin Strebel, arrivé en France à 23 ans avant de faire carrière dans le fromage suisse, et infatigable défenseur du football suisse, Julien Oechsli, étudiant à Science-Po et mémorialiste en relations internationales, souhaitant orienter l'UASF sur le thème des jeunes, de l'éducation, de la solidarité intergénérationnelle et de l'améliora-

De la difficulté d'être en avance sur son temps

Lorsqu'on veut faire avancer une bonne idée, il faut accepter de se battre pour l'imposer, avant que de s'en voir déposséder. L'honnêteté journalistique nous oblige quand même à rectifier un ou deux points sur les combats de l'OSE. Comme nous l'avons publié dans divers numéros, et rappelé dans les n° 135-6-7 et 183-4, c'est le Swiss Action Group Jean Inebnit et le Groupe d'études helvétiques qui sont à l'origine respectivement de la réforme du droit de la nationalité au profit des enfants de mère suisse et de l'exercice du droit de vote par correspondance à l'étranger. Ces exigences ont été d'abord ignorées puis combattues par l'OSE, qui ne s'y est ralliée que tardivement. Mais cela ne veut pas dire pour autant que l'OSE a tort. En effet, son intégration de fait dans le DFAE lui évite de mener des combats pour lesquels elle sait ne pas être soutenue.

L'un des derniers sujets que Guido Poulin a laissés en héritage, l'élection au suffrage universel d'un conseil représentatif des Suisses de l'étranger n'est plus vraiment combattu, sans toutefois être encore possible. Gageons que lors d'un prochain congrès, dans cinq ou dix ans, l'UASF en présentera le bilan positif.

tion de la communication via internet et des newsletters, Ursula Nägeli, alémanique et professeur d'allemand à Créteil, in-



Une assistance attentive

quiète de la dégradation des relations avec la Suisse et de la suppression de

Jean-Paul Aeschliman, ancien président, prend la parole pour souhaiter que lors de la prochaine élection, on puisse se prononcer sur des projets à 4 ans de l'UASF.

Deux scrutateurs sont ensuite désignés par le président et ramassent les bulletins avant de s'isoler pour les compter et les trier. On a l'habitude en Suisse de déplorer un grand nombre d'abstentions. L'UASF constate le problème inverse. Après un petit flottement, on dénombre... 46 bulletins rentrés pour 44 bulletins distribués.

Pendant qu'on essaie de trouver une solution à ce délicat problème, Mme Etchart rappelle que la précédente nomination d'un jeune comme chargé de mission n'avait pas été concluante, et M. Bonneteau, le chargé de mission dont il est question, regrette de n'avoir jamais pu être reçu par l'UASF pour en discuter, ▷

Invitation à la Fête nationale suisse

Dimanche 30 juillet 2006 à partir de 17 heures, au Pavillon suisse de la Cité internationale universitaire de Paris, 27 boulevard Jourdan, 75014 Paris. Entrée gratuite.



l'AVS, Jean-Michel Begey, président des Suisses de Bordeaux, soulignant l'importance des échanges à l'UASF pour éviter de tourner en rond, ainsi que l'importance de l'humilité chez les bénévoles. Ce dernier souligne aussi le trou mécanique qui se crée lorsque les jeunes atteignent l'âge de l'indépendance et remettent en cause les valeurs de leurs parents, attachement à la Suisse inclus. Enfin Serge Lemesliff, président en exercice, indique qu'il se représente car il a été sollicité par des amis.

Vie associative



À l'intérieur du Sénat

► M. Aeschlimann rappelle que même sans changer les statuts, on peut démocratiquement élire un jeune comme vice-président et opter pour plus de décentralisation et plus de délégation, la proposition d'élire un suppléant à chaque titulaire se voit rejetée, Mme Baccaud souligne l'attente importante des jeunes. Le président informe du lancement du site Internet, qu'il est prévu de mettre à jour une fois par mois. Pour ce faire, les présidents non équipés peuvent envoyer une feuille A4 qui sera scannée et mise sur le site.

Rendez-vous à Lille en 2007

Pour ce qui est du congrès 2007, l'assistance choisit à l'unanimité l'unique proposition de la société de

Lille. La présidente expose qu'elle espère que ce congrès redynamisera son association, qui ne compte que 30 membres dont à peine 1/3 d'actifs, et lance un appel aux bonnes volontés pour l'aider à organiser le congrès, car elle manque de bras et de locaux. Revenons aux élections. Les statuts ne prévoyant pas ce cas un peu extraordinaire, le président décide que l'on peut retirer deux voix aux gagnants, ce qui ne changera pas les résultats qui sont : M. Landolt, 40 voix, trésorier ; Mme Spengler 38 voix ; secrétaire, M. Begey 34 voix, 1^{er} vice-président ; M. Strebel, 33 voix, 2nd vice-président, M. Lemeslif, 32 voix, président. Les deux jeunes, M. Oeschli avec 11 voix et Mme Nägeli avec 5 voix ne passent pas la rampe.

Après les félicitations d'usage, la parole est à Soliswiss. Soliswiss – ex fonds de solidarité – explique les importants problèmes qui lui sont créés par la loi sur le blanchiment. Soliswiss expose que les projets à court terme sont de se mettre en règle en créant une société de droit bancaire, et en transférant les activités actuelles vers un cadre de gestion privée, qui fera largement appel à l'internet afin de limiter les coûts des relations téléphoniques et visuelles actuelles.

Le chef de la division politique VI du DFAE, l'ambassadeur Markus Boegner, entré en fonction depuis quelques jours, lit ensuite le rapport de son prédécesseur en faisant notamment ressortir l'important engagement du service des Suisses de l'étranger dans la gestion des crises (Bali, otages, tsunami, H5N1...) Il rappelle qu'il y a actuellement 105 000 Suisses inscrits pour voter, dont 31 145 en France, ce qui ne fait que 24 % des citoyens en âge de le faire. Il souli-

Le problème des jeunes.

Problème bien connu de notre magazine qui peine aussi à intéresser des jeunes.

Les chiffres cités au congrès sont effrayants. L'UASF a pris l'excellente initiative – qui fait maintenant débat – de financer une semaine en Suisse pour un jeune Suisse. Afin d'ajouter à ce cadeau un aspect culturel et ludique, ce cadeau fait l'objet d'un concours qui est publié par la Revue théoriquement distribuée aux 150 000 Suisses de France. La responsable de ce concours déplore n'avoir eu à traiter l'année dernière que 12 réponses en tout et pour tout. Elle constate et déplore que les jeunes rejettent la Revue suisse. Le budget ne permettant pas de subventionner deux jeunes, Mme Terrien, présidente de la SHB, propose généreusement d'en prendre en charge un second. Le débat porte actuellement sur la priorité. Faut-il rajeunir les adhérents de l'UASF d'abord ou rajeunir son bureau d'abord ? Les 44 électeurs présents ont tranché. Les deux jeunes Suisses qui étaient candidats au bureau national ont recueilli moins d'un quart des voix exprimées. C'est donc essentiellement le bureau actuel qui a été reconduit dans ses fonctions. La suggestion d'amender les statuts via une assemblée extraordinaire pour faire statutairement entrer un jeune au bureau national n'a pas non plus passé la rampe. Le président a déclaré que les statuts étaient bien comme ils étaient.

Il faut dire que les organisations de jeunes ne s'inscrivent pas toujours dans la continuité de l'UASF ou de l'OSE. Pour ne prendre l'exemple que de Paris, il y en a deux. L'une a d'abord été fortement intégrée dans l'OSE avant d'en claquer la porte. L'autre, dissidente de la première, a réadhéré à l'UASF mais n'a pas réussi à obtenir un siège au niveau national.

Là encore, la critique serait facile. Mais il faut se rendre compte que le système en place est largement plus sénatorial que démocratique.

Face aux remuants candidats jeunes, prompts à vouloir réformer le système et en changer les équilibres, les équipes en place préfèrent maintenir des consensus certes un peu lourds, mais fort rassurants.

Ceci ne doit pas faire ignorer la réalité des chiffres. 80 % des Suisses à l'étranger sont doubles nationaux, n'en déplaise à l'UDC qui souhaitait leur retirer cette double nationalité. Intégrer les jeunes dans une communauté, malgré les éventuelles ruptures de l'adolescence, est la seule façon de s'assurer que l'on investit sur l'avenir.



La cour d'honneur du Sénat à Paris.

gne la délicate problématique des droits liés à la nationalité et non au domicile dans le concert actuel des nations. Il souligne l'implication de son département dans la revitalisation de Soliswiss, y compris la garantie de déficit accordée par la Confédération. Il rappelle rapidement les évolutions de la loi sur la nationalité et des nouveaux modes imposés par le passeport biométrique (deux sujets déjà publiés dans nos pages NDLR).

Georg Stucki, président de l'OSE, rappelle la récente réunion du Conseil sous la coupole fédérale pour fêter le 102 212^e votant. Il

rappelle qu'il y a une dizaine d'années, on n'osait espérer 10 % de votants soit 25 000 et qu'on est à quatre fois plus. Il souligne qu'il fait actuellement campagne pour la suppression de l'obligation de réinscrire chaque quatre ans, et pour l'instauration du vote électronique. Il indique qu'en 2005, hors naissances, décès et naturalisations, les Suisses de l'étranger ont dénombré 30 000 expatriés nouveaux et 25 000 retours au pays. Il appelle à plus d'engagement, tout en soulignant le risque d'une communauté trop nombreuse au regard des partis politiques. Il

Et la démocratie dans tout ça ?

Les délégués à l'OSE font le grand écart entre des expatriés qui pensent – à juste titre – être des citoyens comme les autres – et des représentants des partis politiques qui sont plus timorés. En effet, cette Cinquième Suisse, qui ne paie pas d'impôts, exige de bénéficier d'une AVS lourdement déficitaire, fait financer son organisation internationale par les impôts des Suisses de l'intérieur, bénéficie d'une Revue gratuite, de budgets spécifiques de la SSR, etc.

Certes, le Conseil de l'Organisation des Suisses de l'étranger devrait éviter de s'intituler Conseil des Suisses de l'étranger et éviter encore plus l'intitulé Parlement de la Cinquième Suisse, tant qu'il n'est pas démocratiquement élu par les Suisses de l'étranger.

Mais reconnaissons aussi que tout ne se fait pas que par la démocratie et que la présence d'un certain nombre de « professionnels » expérimentés de la politique intérieure suisse, même s'ils sont nommés et non élus, permet de rendre plus efficace le lobbying de l'OSE. À plusieurs reprises, des Suisses de l'étranger, sous des étiquettes aussi variées que le Parti socialiste ou l'UDC, se sont présentés devant le suffrage universel. Aucun d'entre eux n'a jamais été élu, notamment car il n'existe pas de circonscription électorale propre. Et pourtant, le célèbre FT Wahlen était un Suisse de l'étranger !

salue l'engagement de Rudy Wyder, notamment dans la lutte contre la suppression de Swissinfo. Il déplore l'érosion du réseau consulaire en égrenant la longue liste de fermetures, face à de trop rares ouvertures, en soulignant l'importance du contact humain et l'impossibilité de tout traiter à distance.

L'ambassadeur Nordmann prend ensuite la parole pour un discours d'actualité et de bilan dont nous avons déjà rendu compte dans notre numéro précédent. Dans le cadre du congrès, il insiste sur son souhait que l'UASF soit une organisation forte et en conséquence soit la seule à représenter les Suisses de France. Il appelle de ses vœux la fin de divisions qui lui semblent aussi artificielles que stériles.

Nos collègues de Swissinfo n'ayant pas souhaité prendre la parole, et le représentant de la *Revue suisse* étant absent, le président reprend la parole pour mieux expliquer le fonctionnement des pages locales de la *Revue suisse*. Il souligne qu'il importe de veiller à plusieurs points importants. D'abord respecter scrupuleusement les dates, faute de quoi il est impossible de paraître à l'heure. Ensuite faire un effort rédactionnel. Selon ses propres termes, les pages locales n'ont pas vocation à publier les « comptes-rendus des choucroutes passées », mais à faire part des actions situées dans le futur et qui sont porteuses de projets et de mobilisation. Le *Messenger suisse* a tenté pendant 30 ans d'expliquer cela aux présidents d'associations, et vous souhaite bon courage ! La partie officielle du congrès, à laquelle nous étions conviés, se termine

En guise de conclusion

Mon souhait, cher lecteur est de vous rendre compte aussi objectivement que possible de ce qui se passe dans les congrès de l'UASF, car j'ai noté que la plupart d'entre vous ne sont adhérents à aucune des ces associations. Cet exercice n'est pas facile car j'essaie d'être aussi objectif que possible, alors que je suis adhérent et ex-animateur de certaines associations de l'UASF, et adhérent et ex-responsable d'autres qui sont opposantes de l'UASF ou non intéressées par cette dernière. Au-delà de ces divisions, il me semble important de relever la très grande bonne volonté de tous les participants, et leur engagement au service de la Suisse telle qu'ils la conçoivent ou la souhaitent. Il me semble donc important d'apporter sa pierre à cet édifice, plutôt que de la lui jeter. Certes, il faut aussi faire pression, de dedans et de hors, pour que cette organisation se réforme en profondeur. Peut-être le signal sera-t-il donné quand, non seulement il y aura plus de candidats de renouvellement au bureau national, mais aussi quand ceux-ci ne se feront plus systématiquement blackbouler.

après trois heures de discussions en ce samedi 29 avril 2006. Suivront l'apéritif offert par Suisse Tourisme, la partie culturelle de l'après midi et la partie festive du soir et du lendemain.

PHILIPPE ALLIAUME

NDLR : Ce papier a été écrit le 1^{er} mai 2006, mais ne paraîtra qu'en juillet-août. *Suisse magazine* mai-juin 2006 étant bouclé, seule l'intervention de S.E. M. l'Ambassadeur Nordman a été reprise dans l'édito de mai-juin.